

Vaccin Covid

Les profits avant tout....

L'utilité de la vaccination

C'est une réalité historique, le seul moyen efficace pour combattre une épidémie, une pandémie, c'est la vaccination de masse pour atteindre le niveau d'immunité collective requis. Si des maladies comme la variole, la rage, la tuberculose et bien d'autres ont pu être éradiquées ou presque, c'est bien grâce à la vaccination !

Dans le cas de la covid-19, la mobilisation mondiale a été très rapide et efficace, puisque nous disposons en un temps record de vaccins qui paraissent fiables. Avec quelques doutes : le vaccin protège des formes graves de la maladie, mais rien n'indique qu'il empêche la contamination. L'immunité collective passera donc par une vaccination de masse car plus les gens seront vaccinés, plus les formes de la maladie seront légères et plus la contagion baissera en intensité et en durée.

La France à la traîne

Mais, le constat est là aussi : les décisions et la stratégie décidées par le gouvernement sont loin de répondre à l'enjeu et d'avoir l'efficacité nécessaire face à une industrie pharmaceutique dont l'objectif principal est financier. Une course s'est engagée pour précommander, le plus rapidement, le plus grand nombre de vaccins, avec versement de sommes considérables pour répondre à l'appétit des industriels. La France est à la traîne ; depuis le 27 décembre, date du lancement de la campagne, un peu plus de 2 000 000 de personnes sont vaccinées (l'Angleterre en recense, elle plus de 15 millions). Après le scandale des masques, des tests, le gouvernement prouve une fois de plus son incapacité à anticiper et prendre les décisions les plus évidentes. Certains parlent d'incompétence, ne doit-on pas y voir là simplement des choix politiques délibérés et non assumés ?

Virus : profiter de la Recherche pour rechercher le profit



Des choix incompréhensibles

Pour une vaccination de masse, il faut des vaccins en quantité.

Pourquoi le gouvernement a-t-il fait le choix de si peu précommander alors que d'autres États ont fait des commandes 4 à 6 fois supérieures ?

Pourquoi ne s'être inquiété de la logistique qu'une semaine avant l'arrivée du vaccin ? Pourquoi faire appel à un cabinet privé américain pour venir à notre aide alors que nous avons dans notre pays des professionnels qui font cela au quotidien, telle la branche professionnelle de la répartition pharmaceutique (16 000 salariés) qui chaque jour approvisionnent les pharmacies, les hôpitaux, les centres de soins ?

De même, certains pays ont fait le choix politique de payer beaucoup plus cher (jusqu'à 4 fois) pour être servis en premier. Les industriels se frottent les mains au passage !

L'Etat désarmé face aux labos

Toujours est-il que, bien que ce soit l'impôt des citoyens qui a payé la recherche et, par le biais des précommandes, la majeure partie des investissements de production, les labos, ces Big Pharma, faute de courage et décision politique, ont la propriété intellectuelle des vaccins, sont les seuls détenteurs des brevets et, donc, font la pluie et le beau temps sur qui aura le vaccin en premier ? en quelle quantité ? à quel prix ? Où sera-t-il fabriqué et par qui ? C'est inadmissible !

VACCINATION COVID: LA MACRONIE DÉVOILE SA STRATÉGIE!!!...



Non à la marchandisation des vaccins

Tout un chacun est unanime et félicite les labos d'avoir en moins d'un an mis tous leurs moyens de recherche en œuvre pour aboutir à la production d'un vaccin. C'est vrai, c'est une prouesse scientifique qui met en exergue les capacités et compétences de la recherche scientifique d'aujourd'hui. Mais c'est aussi la preuve que, lorsque l'on a la volonté et qu'on y met les moyens, tout est possible....

La recherche, pour une bonne partie a été faite aussi par des universités et un service public.

Les investissements ont été payés par des fonds publics. En vertu de quoi ces vaccins seraient propriété d'entreprises privées ?

Pour la CGT, c'est non ! Ces vaccins ne sont pas un bien marchand, c'est un bien commun de l'humanité qui a déjà payé la facture. On ne doit pas payer une deuxième fois quand bien même ce serait par le biais de notre Sécurité sociale, qui n'est financée que par nos cotisations.

Les vaccins : des biens publics

Il faut lever la propriété intellectuelle. Ces vaccins sont propriété des populations qui les ont financés et qui en ont l'usage.

Supprimer les brevets c'est aussi permettre à toute entreprise, disposant de l'outil, de produire les vaccins, et il y en a des dizaines en Europe, des centaines dans le monde.

Faire cela, c'est mettre fin à l'arrivée des vaccins au compte-gouttes qui impose de prioriser les patients. Avec un peu de courage, les États pourraient même réquisitionner ces outils si certaines entreprises étaient quelque peu récalcitrantes.

Mettre de telles décisions en œuvre, c'est vacciner la population mondiale d'ici la fin de l'année alors que les meilleures prévisions aujourd'hui annoncent mi-2022, et partiellement puisque certains pays ne peuvent payer les prix exigés par les labos.

La "gratuité du vaccin" telle qu'annoncée par le Président de la République ne doit pas signifier grever encore plus le budget de la Sécurité sociale en faisant payer une deuxième fois de façon détournée des sommes exorbitantes aux assurés.

Faire des vaccins et traitements contre les pandémies, avec les biens publics mondiaux, doit passer par la fin des droits de propriété intellectuelle et des savoirs.

C'est aussi encourager le développement de capacités publiques de production et de distribution pour que notre santé ne dépende pas des choix financiers de quelques grandes entreprises.

Pour la CGT, à partir du moment où l'État investit, la régulation doit passer par un pôle public de santé intégrant les industries de santé, avec une gouvernance démocratique regroupant tous les acteurs, patients comme travailleurs du secteur, soustrait de toute mainmise des laboratoires privés et des entreprises d'assurance et de la logique capitaliste de retour sur investissements pour les actionnaires.

Le scandale Sanofi



En pleine crise sanitaire et alors que la France est confrontée à des pénuries de vaccins, Sanofi veut supprimer 1 700 emplois en Europe, dont 1 000 en France.

Sanofi a notamment touché le crédit d'impôt recherche (CIR), sans contrepartie.

Plus de dix années de stratégies dictées par les plans d'économies au seul profit des résultats financiers mettent en péril les enjeux sanitaires de l'hexagone et de l'Europe.

Pourtant Sanofi se porte bien avec un chiffre d'affaires en hausse de 5,7 % au troisième trimestre 2020.

L'an dernier, Sanofi a versé 4 milliards de dividendes à ses actionnaires, une prouesse qui fait de Sanofi l'une des neuf sociétés du CAC 40 à avoir maintenu ou augmenté son dividende en pleine crise sanitaire.